

Le conflit touareg au Mali et au Niger (*extraits du rapport du Groupe de Recherche sur les Interventions de Paix dans les Conflits Intra-étatiques- GRIPCI, 2002 , Chaire Raoul-Dandurand de l'Université du Québec à Montréal UQAM*)

Le Nord du Mali et le Nord du Niger ont été douloureusement secoués par ce que l'on a désormais l'habitude d'appeler le « conflit touareg », conflit qui a commencé en mai 1990 au Niger et qui s'est étendu au Mali à partir de juin 1990.

Historiquement, le Mali et le Niger sont tous deux d'anciennes colonies françaises et, socialement, ils se partagent les peuples songhaï, peul, maure, arabe et touareg. Ce n'est donc pas un hasard si les conflits touaregs au Mali et au Niger sont, ainsi, intimement liés.

C'est au Niger que le conflit a commencé, entre les jeunes Touaregs armés, les *Ishomars*, et les forces armées nigériennes (FAN). Le Mali a été entraîné dans le conflit suite à l'arrestation des jeunes Touaregs qui avaient participé à cette attaque au Niger, qui avait fait des victimes. Les jeunes Touaregs maliens ont attaqué la gendarmerie de Ménaka le 29 juin 1990 pour libérer leurs frères nigériens. Cette attaque s'est aussi soldée par des pertes en vies humaines. Elle a été suivie de représailles de l'armée malienne. La région venait de s'installer dans une violence sans précédent, une violence qui provoqua malheureusement la perte de nombreuses vies humaines. Voilà comment est né le conflit touareg de 1990 au Nord du Mali et du Niger.

Les origines de la rébellion touarègue avant 1990

On ne peut comprendre la rébellion des années 1990 au Mali et au Niger sans savoir ce qui s'est passé dans le monde touareg depuis l'époque coloniale jusqu'aux années d'indépendance, c'est-à-dire les années 1960. Il nous est difficile de faire ici une narration détaillée des différents événements liés au séparatisme touareg au Sahara, mais nous tenterons de présenter les faits saillants liés aux tentatives de révoltes des Touaregs. Nous verrons ces événements en deux temps : avant et après l'indépendance des deux pays.

Les révoltes touarègues avant l'indépendance

Comme tous les peuples de l'Afrique au Sud du Sahara, les Touaregs se sont farouchement opposés à l'occupation coloniale française. Vu l'inégalité des armes, les Touaregs se battant avec des armes traditionnelles (des lances, des sabres, des flèches) et quelques fusils rudimentaires contre les canons des Français, la supériorité militaire du colonisateur français a eu raison de la bravoure des Touaregs, comme de celle d'autres peuples avant eux. Mais les Touaregs, habitués à se déplacer sans contrainte dans tout le Sahara, ont très mal accepté la domination française, l'occupation du Sahara par les Français étant considérée comme un asservissement. Malgré des tentatives de révoltes dont les plus célèbres sont celle de Firikoun, au Mali, et celle de Kaosen, au Niger, l'espace touareg resta sous contrôle français.

C'est en juin 1957, quand les territoires sous domination française accédèrent à un régime semi-autonome, en vertu de la Loi cadre, dite également loi Defferre (du 23 juin 1956), que les vellétés de sécession ont commencé à naître. Au Soudan français, actuel Mali, Mohamed Aly Attaher, ancien chef de la tribu des Kel Antessar du Tilemissi, envoya alors depuis la Libye, à son frère Mohamed El Mehdy ainsi qu'à tous les autres chefs de tribus nomades du pays, une lettre circulaire pour leur demander de rejeter la fusion avec les Noirs au sein d'un même État. De façon conciliante, la France manifesta officiellement, et pour la première fois, sa volonté de créer l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS). Ce projet a pour ambition de détacher des espaces territoriaux de l'Algérie, du Soudan français, du Niger et du Tchad – zones réputées riches en ressources minières – et ceci au bénéfice de la puissance coloniale. Et ces espaces correspondaient justement à ceux occupés par les Touaregs, l'astuce consistait donc à faire miroiter aux yeux des ethnies « blanches » la promesse de ne pas subir le « commandement des ethnies noires ».

En dépit de l'hostilité et de l'opposition de plusieurs parlementaires et élus d'Afrique du Nord et subsaharienne, l'OCRS fut créée par la loi française n° 57-7-27 du 10 janvier 1957 (parue dans le journal officiel de la République française du 12 janvier 1957). Officiellement, le but proclamé était de « promouvoir toute mesure propre à améliorer le niveau de vie des populations et assurer leur promotion économique et sociale dans le cadre d'une évolution qui devra tenir compte de leur tradition ».

Mais le projet OCRS échoua, cela pour deux raisons : d'une part parce que le gouvernement de la République soudanaise, dirigé par le président Modibo Keita, s'opposa fermement à la tentative, qui, de toute évidence, relevait d'une atteinte à l'intégrité du territoire national du Soudan. D'autre part, le projet fut rejeté par la plupart de ceux à qui il s'adressait, en l'occurrence des hommes d'influence et des chefs de tribus et de factions.

Et le coup de grâce au projet OCRS fut donné par l'installation du premier Conseil de gouvernement de la République soudanaise en présence du haut-commissaire de la France et de l'inspecteur des colonies. Le projet d'amputation du territoire soudanais au profit de l'OCRS fut retiré devant l'opposition ferme de la partie soudanaise. Mais le germe de la division était semé et commençait à prendre racine contre vents et marées.

Les vellétés sécessionnistes touarègues après l'indépendance du Mali et

du Niger

A la veille de l'indépendance des deux pays, on pouvait constater que le camp touareg était divisé entre la volonté de se constituer en un État indépendant et celle de faire partie des pays que la division des frontières coloniales rendait voisins.

Le meneur des indépendantistes, le chef des Kel-Antessar, persista dans sa volonté de sécession qui aboutit en définitive, en 1959, à la première rébellion qui se manifesta dans l'Adgh des Ifoghas sur le territoire malien. Celle-ci fut jugulée militairement en 1964.

L'arrestation et la remise simultanée, aux autorités maliennes, d'une part de Mohamed Attaher par les autorités marocaines et d'autre part du leader de la rébellion des Ifoghas par les autorités algériennes facilita grandement la fin de la rébellion. Mais un noyau résiduel sécessionniste persista cependant et trouva refuge dans un pays du Maghreb, promettant que « ce n'était que partie remise ».

À partir de ce moment-là, pour parer à toute autre révolte, les Touaregs ont été placés sous surveillance étroite par les autorités maliennes de l'époque avec une forte militarisation de la zone touarègue, pour éviter toute nouvelle tentative.

Nous pouvons donner trois raisons immédiates à la rébellion de 1990 :

1- La sécheresse

Au début des années 1970, intervint un phénomène naturel au Sahel et au Sahara qui allait changer à jamais la vie des populations nomades de cette zone : la grande sécheresse des années 1972-1973. Vers 1973, environ un tiers du bétail sahélien, soit quelque 3,5 millions de têtes, avait péri par manque d'eau et de pâturages et le bétail survivant subsistait dans des conditions très pénibles. En 1973, la Mauritanie n'avait plus que 600 000 têtes de bétail au lieu de 2,5 millions avant la sécheresse.

Les pasteurs maliens avaient perdu plus de la moitié de leurs troupeaux et le Niger, le quart de son cheptel. C'est dans ce contexte de crise aggravée par la famine, qu'en 1973 est apparu le phénomène d'exode massif des Touaregs vers les centres urbains et administratifs situés à proximité de leur aire de nomadisme traditionnel. Certains choisirent d'aller sous d'autres cieux plus cléments. Ainsi, de nombreux jeunes Touaregs se sont rendus dans les pays voisins du Mali et du Niger comme l'Algérie, le Nigeria, le Tchad, la Libye et d'autres se sont dirigés vers le Moyen-Orient.

2- Les jeunes Touaregs formés en Libye

Ce sont principalement ces jeunes exilés qui apprirent le métier des armes à l'étranger particulièrement en Libye, qui constituèrent le gros des combattants de la rébellion de 1990-1997 aussi bien au Mali qu'au Niger. Au cours d'un congrès tenu en 1986, Maliens et Nigériens décidèrent de conjuguer leurs efforts pour libérer d'abord le Mali et ensuite le Niger. C'est au cours de ce congrès que le premier mouvement sécessionniste a vu le jour.

C'est à partir de 1987, suite à un certain nombre d'événements, que le retour des exilés commença. Parmi ces événements, on peut citer la fin de la guerre du Tchad où beaucoup de Touaregs ont combattu pour la Libye, ou encore la mort de Seyni Kountché, qui faisait désormais du Niger un État plus vulnérable aux yeux des exilés, et surtout l'amenuisement des ressources financières disponibles en Libye.

3- Le retour massif des réfugiés touaregs d'Algérie

En janvier 1990, l'Algérie décide de renvoyer dans leur pays de nombreux réfugiés touaregs installés sur son territoire. Ils étaient entre 20 000 et 25 000, rassemblés dans le camp d'In-Guezzan près de la frontière nigérienne. Les Nations Unies, par le biais du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), mettent sur pied un programme d'accueil des réfugiés, tant au Mali qu'au Niger. Parmi ces réfugiés qui venaient d'arriver, beaucoup étaient des jeunes que l'on appelait les *Ishomars* (« chômeurs » en Tamasheq), et ce sont précisément ces jeunes qui avaient appris le métier des armes à l'étranger dans l'intention de venir libérer leur peuple du pouvoir central du Mali et du Niger.

Avec l'arrivée de ces réfugiés, tous les ingrédients étaient donc réunis pour qu'un petit incident mette le feu aux poudres aussi bien au Mali qu'au Niger.

Ce qui arriva avec l'attaque de la gendarmerie de Tchinn-Tabaradène, le 7 mai 1990, entraînant le Mali dans la rébellion touarègue qui allait durer six ans.

Au Mali, la rébellion sera dirigée par une coordination qui s'appelait les MFUA (Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad). Et au Niger, c'est aussi une coordination, l'ORA, qui va diriger la rébellion.

Chronologie de la rébellion touarègue, (voir le document ci joint)